

**CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES**

<b>EXIGENCE OBLIGATOIRE</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>
<p><b>M1.</b> Le soumissionnaire doit fournir un plan de RR qui démontre clairement comment il respecte le DE de 90 jours pour terminer les travaux. Le plan doit démontrer comment le soumissionnaire amoindrira les risques d'un arrêt des travaux ou d'un ralentissement de la ligne de réparation causés par un manque d'articles nécessaires pour appuyer le présent ET.</p>	
<p><b>M2.</b> Le soumissionnaire doit préciser comment l'équipement et les pièces du MDN en attente de réparation, et ceux qui sont utilisables et en attente de renvoi, sont entreposés de façon sécuritaire dans l'installation de RR et protégés contre les conditions climatiques et les facteurs physiques pouvant causer des dommages.</p>	
<p><b>M3.</b> Le soumissionnaire doit fournir un plan d'étage montrant les installations et les zones sécurisées, y compris une liste du matériel qui sera utilisé pour protéger les biens du MDN.</p>	
<p><b>M4.</b> Le soumissionnaire doit fournir une lettre du FEO pour prouver qu'il est le FEO ou un distributeur autorisé pour la réception des mises à jour des spécifications et des bulletins de service du FEO.</p>	
<p><b>M5.</b> Le soumissionnaire doit fournir un plan d'affaires qui démontre clairement qu'il a au moins trois (3) années consécutives d'expérience au cours des quinze (15) dernières années en fourniture de services de RR pour des articles semblables à ceux pour lesquels la soumission est présentée.</p>	

<b>EXIGENCE OBLIGATOIRE</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>
<p><b>M6.</b> Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae pour le GRR qui démontre que ce dernier possède une expérience continue d'au moins trois (3) années acquise au cours des huit (8) dernières années en gestion de travaux de RR semblables à ceux pour lesquels la soumission est présentée, ainsi qu'une expérience en supervision d'au moins une (1) année continue au cours des cinq (5) dernières années.</p>	